

Madame Hidalgo
Maire de Paris
Hôtel de Ville Paris

Objet : Nuisances jardin ZAC DIDOT

Madame la Maire

Lors du Conseil d'arrondissement de la Mairie du 14^{ème} du 20 juin 2016, nous avons présenté un vœu*, voté au Conseil de Quartier Pernety : «rendre au jardin de la ZAC Didot sa quiétude la nuit ».

Madame la Maire Carine Petit, n'a pas voulu retenir le caractère d'urgence lié à ce vœu(art 6 règlement du conseil d'arrondissement) et a reporté son inscription au conseil d'arrondissement de septembre.

Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants, dont chronologie montre assez bien qu'ils témoignent de préoccupations prioritaires de vos administrés et pourquoi ils suscitent leur exaspération croissante face à des élus et une administration qui ne semblent guère appliquer les principes dont vous revendiquez pourtant publiquement les avoirs instruits :

2006 : création du jardin de la ZAC Didot. Déjà des problèmes de stationnement bruyant à l'entrée du City Stade qui justifie le dépôt d'une main courante au commissariat. La mairie pose des chicanes à l'entrée pour empêcher les scooters de circuler. Mise en place de correspondants de nuit.

juin 2015 : dépôt d'une pétition de 55 riverains pour la fermeture du jardin la nuit. La maire, Carine Petit, se déclare ouverte à toutes les solutions et communique son mail pour le suivi pendant l'été.

juillet 2015 : pire été, de mémoire de riverains.

La maire ne répond à aucun des courriels qui lui sont adressés.

septembre 2015 : rencontre avec Madame la Commissaire du XIV^{ème}, grâce à l'association des commerçants du quartier. Elle se déclare en faveur de la clôture du jardin qu'elle va défendre auprès de la Maire. En attendant, elle engage les patrouilles cyclistes et multiplie les évictions de nuit, le travail de la police porte ses fruits et les nuisances diminuent .

octobre 2015 : Conseil de Quartier Pernety houleux sur les problèmes de sécurité Une commission « Vivre Ensemble/Paix Sociale/Sécurité » dans le cadre du conseil de quartier est créée sous la pression des habitants.

novembre 2015 : Cédric Grunenwald, adjoint à la Maire pour la sécurité, reçoit des membres de la Commission, il propose des aménagements dans le jardin :caméra, médiateurs....réflexion su l'opportunité d'une fermeture.

Décembre 2015 : nous demandons à connaître l'ordre du jour du Conseil d'Arrondissement de janvier 2016 portant sur les investissements d'infrastructure pour vérifier que la clôture y figure ; aucune réponse de M. Grunenwald.

Hiver 2015-2016 : pour la première fois, les nuisances sonores continuent durant l'hiver, malgré le froid ou la pluie.

Janvier 2016 : relance auprès de M. Grunenwald. Pas de réponse. Nous décidons de saisir l'opposition municipale (LR) qui nous propose de déposer un vœu nous permettant de prendre la parole au cours du Conseil d'Arrondissement.

Rencontre à nouveau avec Madame la Commissaire

février 2016 : Conseil d'arrondissement. Un vœu demandant « la mise à l'étude de l'installation d'une clôture autour du Jardin de la ZAC Didot, afin d'en empêcher l'accès libre durant la nuit » est refusé à l'unanimité de la majorité municipale.

La maire annonce que la fermeture du jardin coûterait 70 000€. Elle s'oppose à des grilles qui transformeraient le jardin en « cage ». Ce n'est pas sa conception du « vivre la ville ». D'autres solutions vont être examinées, comme un mur anti-bruit, l'intervention des futures brigades anti-incivilités, éclairage plus puissant pour gêner les présences nocturnes, caméra de surveillance etc.

Mai 2016 : Assemblée Générale du Collectif Losserand. Il est décidé de déposer un vœu devant le Conseil de Quartier pour :

1 - la pose d'une caméra de surveillance à l'entrée du City stade

2 - la fermeture du jardin la nuit entre 23h et 7h du matin. Ce qui implique la pose de deux portes aux deux entrées existantes.

juin 2016 : la commission « Vivre Ensemble/Paix Sociale/Sécurité » adopte le vœu du Collectif Losserand.

Le Conseil de Quartier en plénière vote **pour** la fermeture la nuit mais **contre** la caméra de surveillance. Le vœu pour la fermeture du jardin la nuit entre 23h et 7h du matin devient un vœu du conseil de quartier. La présidente, Marine Tenoux, s'engage à le faire remonter pour examen en urgence au Conseil d'Arrondissement du 20 juin.

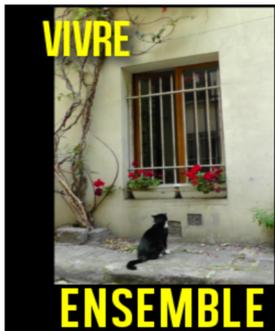
20 juin 2016 : la maire fait voter sa majorité **contre** l'examen du vœu en urgence et repousse son examen en septembre, alors que dans le même temps un vœu identique, émis aux mêmes motifs par le conseil de quartier du 10ème arrondissement et selon un parcours absolument analogue est voté par son conseil d'arrondissement puis validé par le conseil de Paris de fin juin ...

Juillet 2016, aujourd'hui...

Les riverains sont toujours confrontés aux mêmes nuisances sonores (basket la nuit, musique, cris) la configuration des lieux, (immeubles très proches du jardin et du city stade) a un effet « caisse de résonance ». Un an après, beaucoup de promesses non tenues, aucune action concrète de la mairie pour rendre au jardin de la ZAC Didot sa quiétude, et son usage collectif de partage civique et de mixité sociale pacifiée.

Nous vous demandons donc, madame la Maire de Paris, de prendre les mesures nécessaires, d'instruire vos équipes et enfin de prendre en compte les demandes de vos administrés, en sorte de mettre en place le plus rapidement possible les moyens requis pour que les habitants et riverains de la zac Didot puissent à nouveau vivre et dormir en paix.

À vous lire à ce sujet et dans cette attente, nous vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus civiques et les plus distingués.



Commission « Vivre Ensemble/Paix Sociale/Sécurité
Conseil de quartier Pernety
Nadine Ansrout

* en pièce jointe.

VŒU AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Considérant que le TERRAIN DE BASKET de la « coulée verte » situé face au 81 rue Vercingétorix est bordé à faible distance d'immeubles d'habitation, d'un côté la barre d'immeuble de la société La Sablière, de l'autre des immeubles collectifs, qui constituent un couloir renforçant les bruits

Considérant que les nuisances sonores nocturnes sur le terrain de basket, résonnant bien au-delà du terrain, n'ont pas cessé depuis plus de 10 ans, que le nombre des utilisateurs –dont de jeunes enfants - augmente avec la température et que l'usage du terrain est détournée en vue de faire un bruit maximal par le jet de ballons contre les grilles, par des vociférations et hurlements, par l'utilisation de musiques enregistrées

Considérant que la « COULEE VERTE », ouverte jour et nuit depuis sa création, sans possibilité de fermeture, est bordée d'immeubles dont les habitants subissent des nuisances sonores nocturnes insupportables, provoquées par des utilisateurs bruyants, organisant des barbecues, des palabres souvent accompagnés de musiques et/ou de trafics divers

Considérant que, sur les 2 situations, les interventions des correspondants de nuit, des éducateurs et des policiers sont restées et restent sans effet, malgré les demandes insistantes et répétées des habitants et riverains.

Sur proposition de COQUA (collectif des habitants, des riverains et usagers du quartier Pernety Ouest) soutenus par la commission « Vivre ensemble/Paix sociale/Sécurité »,

Le Conseil de Quartier Pernety demande

- **la fermeture du terrain de basket entre 23h et 7h du matin,**
- **sur la « coulée verte », espace public ouvert 24h/24 depuis sa création, le déploiement immédiat, de nuit comme jour, de personnels de surveillance assermentés, comme pour les parcs publics que la Mairie de PARIS prévoit d'ouvrir jour et nuit en été.**

Ainsi, la quiétude sera rendue à ces espaces publics, et leur sommeil aux riverains.

Vœu présenté par COQUA le 4 juin 2016

Vœu pour rendre au jardin de la ZAC Didot sa quiétude, la nuit

Considérant que le jardin de la ZAC Didot est bordé à faible distance d'immeubles d'habitation dont les fenêtres donnent directement sur le jardin.

Considérant que les nuisances sonores n'ont pas cessé depuis 10 ans, malgré l'expérimentation de nombreuses solutions des services municipaux comme la pose de chicanes et la création des correspondants de nuit.

Considérant l'opposition d'une partie des habitants du quartier à la pose de nouvelles grilles qui gênerait l'accès libre au jardin le jour et constitueraient un coût important pour les finances de la Ville.

Sur proposition de la commission « Vivre ensemble/Paix sociale/Sécurité », appuyant la demande des riverains,

Le Conseil de Quartier Pernety demande :

Vœu 1 : La pose de deux portes, l'une côté place de la Garenne et l'autre place Marcel Paul. Le jardin sera inchangé le jour mais fermé la nuit entre 23h et 7h du matin. Durant cette période, le lieu sera rendu à sa quiétude, et le sommeil aux riverains.